



MADAGATE



Le Docteur Simel Esim

Les coopératives ont mieux résisté à l'aggravation de la crise économique et de l'emploi dans le monde que les autres secteurs. La Journée internationale des coopératives (7 juillet) déclarée par les Nations Unies offre aux coopératives une occasion de réaffirmer leur position mondiale. Entretien de l'OIT Info avec le Docteur Simel Esim qui dirige l'Unité des coopératives de l'OIT.

Le rôle des coopératives dans l'économie est-il souvent sous-estimé ?



Simel Esim : La contribution économique des coopératives, bien que substantielle, est souvent sous-évaluée, voire totalement ignorée. En termes de chiffre d'affaires, les 300 plus grandes coopératives dans le monde dépassent 1 600 milliards de dollars, plus que le PNB du Canada. En Argentine, en 2005, 58 pour cent de l'électricité en zone rurale était fournie par des coopératives. En Colombie, Saludcoop, une coopérative de santé, dispense des services de santé à 15,5 pour cent de la population. Au Japon, 9,1 millions de familles d'agriculteurs sont membres de coopératives qui emploient 257 000 personnes. En Inde, les besoins de 67 pour cent des foyers ruraux sont couverts par des coopératives et, en Suisse, la plus grande enseigne de distribution et plus grand employeur du secteur privé est une coopérative.

Quelle est l'importance du rôle des coopératives dans le système bancaire international ?



Simel Esim : Quelques-unes des plus grandes banques du monde, dont la Rabobank néerlandaise, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel en France ainsi que la DG Bank en Allemagne, sont des coopératives. Rien qu'en Europe, on dénombre 4 200 banques coopératives locales qui détiennent 60 000 agences et une part de marché de 20 pour cent. En France, par exemple, 75 pour cent des agriculteurs sont membres d'au moins une coopérative agricole tandis que les banques coopératives détiennent 60 pour cent des opérations bancaires de détails. KUSCCO, une banque coopérative au Kenya, est la quatrième banque du pays avec un capital de 180 millions de dollars.

Les coopératives ont-elles mieux résisté à la crise ?



Simel Esim : Les données disponibles montrent que les coopératives dans l'ensemble des secteurs et des régions se sont montrées relativement plus résistantes que leurs homologues capitalistiques aux chocs que subit actuellement le marché. Les coopératives financières demeurent solides sur le plan financier; les coopératives de consommateurs déclarent des chiffres d'affaires en hausse; et les coopératives de travailleurs se multiplient parce que les gens optent pour le modèle coopératif d'entreprise afin de répondre aux nouvelles réalités économiques.

Les coopératives
<ul style="list-style-type: none">• Elles sont au service d'un milliard d'adhérents dans le monde.• Les coopératives financières servent 857 millions de personnes – 13 pour cent de la population mondiale.• Elles emploient 100 millions de personnes dans le monde.• Elles permettent à 50 pour cent de la population mondiale de gagner leur vie.• Elles assurent 50 pour cent de la production agricole mondiale.• Les 300 plus grandes coopératives génèrent un chiffre d'affaires de 1 600 milliards de dollars.

Pour vous donner un exemple, alors que les banques coopératives européennes réalisent 21 pour cent de part de marché, elles n'ont représenté que 7 pour cent des abandons de créances et des pertes de l'ensemble du secteur bancaire européen entre le troisième trimestre 2007 et le premier trimestre 2011. Même dans le contexte de récession actuel, l'OIT a constaté une hausse des démarrages de coopératives. En particulier, les coopératives d'épargne et de crédit et les unions de crédit contribuent à la création d'emplois dans le monde entier.

Comment expliquez-vous cette résistance des coopératives ?



Directives de l'OIT pour promouvoir les coopératives
[La Recommandation \(n° 193\) de l'OIT sur la promotion des coopératives, 2002](#), donne des orientations sur la politique et la législation concernant les coopératives en soulignant la nécessité d'offrir des conditions de concurrence loyale entre les coopératives et les autres entreprises. Depuis l'adoption de cette recommandation il y a dix ans, plus de 70 pays ont révisé leur législation sur les coopératives pour se conformer à ses dispositions.

Toutes les législations sur les coopératives adoptées depuis lors ont réduit l'influence et l'emprise de l'Etat sur les coopératives et accru l'autonomie et l'autosuffisance des coopératives; elles ont aussi rompu les liens qui pouvaient exister entre coopératives et organisations politiques.



www.madagate.com/OIT Info - Article | 4 juillet 2012